
Les Français en décembre 1985

Le pessimisme régresse... les préoccupations demeurent*

Le CREDOC réalise depuis huit ans une enquête sur les conditions de vie et les aspirations des Français (encadré p. 25). Voici les principaux résultats de l'enquête de décembre 1985.

En 1985, les Français portent un jugement moins sévère sur l'évolution passée de leur niveau de vie et sont plus optimistes pour l'avenir. Ce léger recul du mécontentement par rapport à l'an dernier est plus marqué chez les jeunes parisiens qu'en province.

La croissance du chômage est envisagée par moins de Français (70 %) qu'en 1984 (83 %). La proportion de ceux qui se sentent personnellement menacés par le chômage est en léger recul : 28 % au lieu de 30 % en 1984.

Depuis un an, l'esprit de solidarité a progressé : 41 % des Français au lieu de 33 % l'année dernière préconisent un effort financier collectif pour financer le chômage. La moitié des Français (50 % au lieu de 55 % en 1984) est encore favorable à des mesures qui, de fait, pénalisent les chômeurs (diminution des dépenses occasionnées par le chômage).

Les Français s'accordent largement sur l'idée que la société doit se transformer en profondeur, mais de façon progressive. 35 % estiment que la collectivité devrait faire plus d'efforts pour les pauvres, 18 % pour les jeunes, 15 % pour les personnes âgées, 11 % pour les chômeurs, les malades et handicapés, 7 % pour la famille.

Beaucoup de Français connaissent mal ou se refusent à juger la valeur de l'enseignement public. 52 % sont mécontents de l'enseignement du secondaire, surtout ceux qui estiment que l'éducation scolaire doit en priorité développer la créativité. A coût égal, 59 % des Français choisiraient l'école publique plutôt que l'école privée.

L'opinion accepte peu à peu les réalités technologiques : la diffusion de l'informatique est jugée souhaitable par 40 % des Français en 1985 au lieu de 22 % en 1979. Le développement du nucléaire est mieux accepté : il est approuvé par 67 % des Français en 1985 au lieu de 58 % en 1984.

Même s'ils se sentent personnellement peu menacés, les Français sont de plus en plus sensibles aux problèmes de sécurité : sont jugés comme problèmes graves les agressions individuelles (42 % en 1985 au lieu de 32 % en 1984), le vandalisme (46 % contre 33 %) et le cambriolage (40 % contre 31 %).

Exigeants sur les problèmes généraux d'environnement, les Français se satisfont davantage de leur entourage immédiat. Cependant, certains équipements de loisirs leur font défaut. 59 % sont satisfaits de la desserte en transports collectifs près de chez eux.

Plutôt optimistes sur leur niveau de vie, les Français ont malgré tout des budgets serrés : comme les années précédentes, 64 % s'imposent des restrictions, notamment sur les vacances, les loisirs, l'habillement et l'équipement ménager. 77 % des Français ont fait des économies d'énergie, notamment de chauffage.

* Cet article résume les premiers résultats de la huitième phase de l'enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », à laquelle participent : L. Lebart (Directeur scientifique), F. Boscher, C. Duflos, M. Grignon, F. Gros, L. Haeusler, P. Pleuvret et G. Drouault.

Après avoir connu une certaine vogue (44 % en 1982), le souhait d'un allongement du temps libre est moins souvent formulé (39 %) par rapport à l'amélioration du pouvoir d'achat (61 %). Un assouplissement quotidien des horaires de travail est chaque année un peu plus préféré à une organisation différente sur la semaine ou au mois.

Pendant les loisirs, le cinéma et le sport sont, comme chaque année, les activités les plus fréquentées.

La conjoncture économique L'emploi

Le jugement des Français, de plus en plus pessimiste depuis 1978 sur l'évolution de leur niveau de vie personnel semblerait changer de tendance à l'automne 1985. En serait-il de même sur l'évolution du niveau de vie de l'ensemble des Français depuis 10 ans ? Dans les cinq années à venir ? Nos concitoyens se sentent-ils toujours menacés par le chômage ? Que suggèrent-ils comme aides aux chômeurs ? Telles sont les questions qui vont être abordées.

Automne 1985 : l'embellie

Alors que jusqu'en 1984 les Français dressaient chaque année (à l'exception de 1981) un bilan de plus en plus sombre de l'évolution de leur niveau de vie personnel depuis 10 ans, l'année 1985 montre au contraire un recul très net de l'insatisfaction

(tableau 1). Cette tendance, qui apparaissait déjà au printemps se confirme à l'automne 1985. En un an, le pourcentage de personnes qui estiment que leur niveau de vie va « moins bien qu'il y a 10 ans » a baissé de 8 points (de 48 % à 40 %, contre 24 % en 1978) et le pourcentage de « ça va mieux » a augmenté de 5 points, de 25 % à 30 %, contre 46 % en 1978. Ce recul du pessimisme compense à peu près la forte dégradation des opinions qui avait été observée en 1984.

L'évolution du niveau de vie de l'ensemble des Français, est jugée elle aussi, moins sévèrement que l'an passé, même si l'appréciation portée reste toujours plus négative que pour le niveau de vie personnel (tableau 2). Le pourcentage des Français qui estiment que « ça va moins bien » a baissé de 6 points depuis l'automne 84 (de 65 % à 59 %). Toutefois en 1978, cette proportion n'atteignait que 28 % (graphique 1).

Si les Français portent cette année un jugement moins sévère sur le passé, ils sont également de plus en plus optimistes en ce qui concerne l'avenir. Pour la première fois depuis 1981, la proportion

TABLEAU 1
Perception du niveau de vie personnel depuis 10 ans

En % des 2 000 personnes interrogées

En ce qui concerne votre niveau de vie, diriez-vous que depuis une dizaine d'années... ?										
	1978	1979	1980	1981	1982	1983	Mai 1984	Automne 1984	Mai 1985	Automne 1985
Ça va mieux...	45,9	44,6	39,1	39,6	32,0	31,0	29,6	25,1	29,0	30,1
C'est pareil...	27,0	25,3	24,5	26,7	29,1	28,0	25,1	24,0	22,3	27,8
Ça va moins bien...	24,4	27,7	33,6	31,6	35,9	33,0	42,2	47,9	45,3	40,0
Ne sait pas...	2,7	2,4	2,8	2,1	3,0	3,0	3,1	3,1	3,4	2,1
Ensemble...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

TABLEAU 2
Perception du niveau de vie des Français depuis 10 ans

En % des 2 000 personnes interrogées

En ce qui concerne le niveau de vie de l'ensemble des Français, diriez-vous que depuis une dizaine d'années... ?										
	1978	1979	1980	1981	1982	1983	Mai 1984	Automne 1984	Mai 1985	Automne 1985
Ça va mieux...	46,7	44,5	37,3	38,6	30,6	27,2	22,0	16,7	15,0	20,2
C'est pareil...	17,3	16,4	16,5	17,5	21,1	19,3	18,3	13,7	14,1	16,4
Ça va moins bien...	28,3	32,1	39,6	37,7	43,9	47,7	54,8	65,3	64,4	59,1
Ne sait pas...	7,7	7,0	6,6	6,2	4,3	5,8	4,9	4,3	6,5	4,3
Ensemble...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le système d'enquêtes sur les conditions de vie et les aspirations des Français

Ce système d'enquêtes, principalement au service des administrations, des institutions publiques et para-publiques et des grandes entreprises, a pour fonction l'observation et le suivi dans le temps des phénomènes en mutation de notre société. Il répond à un besoin des décideurs en matière d'information économique et sociale. Il faut souligner que cette enquête est réalisée chaque automne depuis 1978 avec une vague supplémentaire au printemps depuis 1984.

Son objectif précis est le repérage, en niveau, de l'évolution et de la structure d'un ensemble d'indicateurs objectifs et subjectifs décrivant et résumant *les attitudes, les opinions et les aspirations des Français vis-à-vis des conditions de vie et de la qualité de la vie.*

Son originalité tient à ce que chaque thème est abordé sous son aspect factuel, concret, et à travers l'opinion des personnes interrogées. On enregistre ainsi des informations subjectives et objectives qui sont analysées simultanément. Ceci permet d'appréhender des tendances et des évolutions et de procéder aussi à des « coupes instantanées » dans un cadre d'analyse rigoureux.

A l'origine de l'instrument d'observation que le CREDOC a mis au point, on trouve en effet l'idée suivante : le repérage de changements significatifs et la détermination ou l'identification d'aspirations nouvelles, en période de mutations relativement rapides, exigent la prise en compte d'indicateurs subjectifs. Ce que pensent, ce que perçoivent les Français, ou au moins ce qu'ils disent penser ou percevoir, constitue un élément essentiel d'information pour appréhender ces transformations.

Cependant, les indicateurs quantitatifs que l'on peut construire à partir de ces informations subjectives ne sont que des repères et ne sont pas significatifs en eux-mêmes : ce sont surtout les variations et les évolutions qui sont interprétables. Ceci exige donc la répétition des observations et a conduit à un système d'enquêtes annuelles.

De ces objectifs découlent les *trois caractéristiques principales* du système d'enquêtes :

- les thèmes traités sont multiples et visent, à l'intérieur des limites techniques, à recouvrir les aspects les plus variés des conditions de vie, telles qu'elles sont vécues et perçues ;
- le questionnaire contient une large part de questions subjectives (incluant notamment des questions ouvertes), avec cependant un important ancrage factuel ;
- une périodicité annuelle. Environ les trois quarts du questionnaire sont reconduits tous les ans ; certaines questions apparaissent avec une périodicité plus grande, d'autres n'apparaissent qu'une fois.

Les enquêtes sont réalisées auprès de 2 000 individus représentant la population française de 18 ans et plus.

Le questionnaire est articulé en une série de grands thèmes qui peuvent être classés en plusieurs rubriques d'importance inégale :

- Formation : formation générale et professionnelle ;
- Famille : évolution de la famille, travail féminin, perception des aides et prestations... ;
- Logement et cadre de vie quotidien : équipement du logement, appréciations sur le cadre de vie, problèmes de sécurité dans le voisinage ;
- Energie : attitudes vis-à-vis des problèmes d'énergie ;
- Environnement : perception des problèmes généraux d'environnement ;
- Emploi : activité, horaires, organisation et aménagement du temps de travail ;
- Transports : usage et perception des transports (urbains, généraux, quotidiens ou occasionnels) ;
- Education : rôle de l'enseignement, niveau de satisfaction, attentes ;
- Santé : handicaps, attitudes générales ;
- Situation économique générale : revenus divers de la personne interrogée, du foyer ; éléments de patrimoine ; restrictions budgétaires ; perception du niveau de vie et des conditions de vie ;
- Environnement familial et social : nature et fréquence des relations familiales et sociales ; vie associative ; fréquentation d'équipements collectifs ;
- Vacances, temps libre, loisirs : culture et loisirs, activités temps libre... ;
- Chômage : évolution du chômage, financement et indemnisation ;
- Problèmes généraux : société, progrès, solidarité collective, inquiétude.

TABLEAU 3

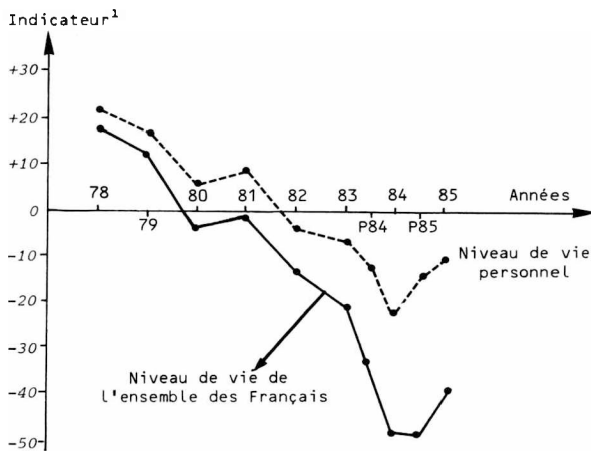
Perception du niveau de vie dans les cinq années à venir

En % des 2 000 personnes interrogées

Pensez-vous que vos conditions de vie vont s'améliorer ou se détériorer au cours des cinq prochaines années... ?										
	1978	1979	1980	1981	1982	1983	Mai 1984	Automne 1984	Mai 1985	Automne 1985
Vont s'améliorer...	25,9	22,4	21,1	30,7	23,8	24,0	19,7	18,7	24,2	28,7
Vont rester semblables...	32,1	35,2	31,0	29,5	31,0	28,0	28,3	32,8	29,5	35,7
Vont se détériorer...	29,9	33,7	38,2	28,8	37,8	40,1	45,2	39,7	37,0	28,1
Ne sait pas...	12,1	8,7	9,7	10,9	7,4	7,9	6,8	8,8	9,3	7,5
Ensemble...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

GRAPHIQUE 1

Indicateur des opinions sur l'évolution des niveaux de vie depuis 10 ans



1. Les indicateurs sont les différences des pourcentages entre les réponses « ça va mieux » et les réponses « ça va moins bien ».

de personnes qui estiment que leurs conditions de vie « vont s'améliorer » au cours des 5 années à venir, égale celle des personnes qui pensent qu'elles « vont se détériorer » : respectivement 29 % et 28 %. Le pourcentage d'optimistes est à l'automne 1985 le plus important enregistré depuis 1978, à l'exception de celui observé en 1981. L'augmentation d'opinions positives a été de 10 points entre l'automne 1984 et l'automne 1985. Le pessimisme le plus fort avait été observé au printemps 1984, avec 45 % d'opinions négatives. Le recul du mécontentement observé entre 1984 et 1985 a été plus marqué chez les parisiens, surtout les moins de 40 ans, que chez les provinciaux. On enregistrait l'inverse en 1978 (tableau 3).

L'avenir proche, comme l'avenir à moyen terme, inquiète moins en 1985 qu'en 1984 (tableau 4). De manière générale, depuis 1982, une majorité de Français estime que leur niveau de vie va rester

stable dans l'année qui vient. Mais en 1985, on enregistre une baisse importante de la proportion de personnes qui pensent que leur niveau de vie va baisser (de 37 % à 23 %), et une augmentation de celles qui prévoient qu'il va rester stable (de 53 % à 62 %). Le nombre d'enquêtés qui estiment qu'il va augmenter s'accroît lui aussi légèrement, mais reste faible (de 9 % à 14 %). L'âge joue un rôle décisif sur la perception du lendemain. Pour les jeunes l'incidence d'une mauvaise conjoncture économique compterait peu par rapport à leurs espérances. Comme en 1981 ce sont les parisiens qui accentuent ce courant optimiste (graphique 2).

TABLEAU 4

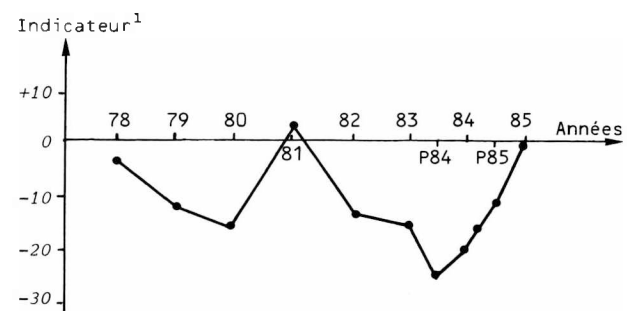
Evolution du niveau de vie au cours de l'année à venir

En % des 2 000 personnes interrogées

Au cours de l'année prochaine, pensez-vous que votre niveau de vie va... ?				
	1982	1983	1984	1985
Augmenter...	12,5	14,3	9,4	14,1
Diminuer...	33,1	35,1	36,6	23,3
Rester stable...	53,8	49,5	53,5	61,9
Ne sait pas...	0,6	1,1	0,5	0,7
Ensemble...	100,0	100,0	100,0	100,0

GRAPHIQUE 2

Indicateur des opinions sur l'évolution future des conditions de vie



1. Les indicateurs sont les différences des pourcentages entre les réponses « vont s'améliorer » et les réponses « vont se détériorer ».

Chômage : perspectives moins sombres

Interrogés à l'automne 1985, nos concitoyens ont été moins nombreux qu'un an auparavant à attendre une dégradation du marché du travail : 70 % en 1985 contre 83 % en 1984 pensent que le chômage va augmenter pendant plusieurs années. En dépit des prévisions des instituts de conjoncture, les Français optent aussi plus souvent pour la stabilisation : de 15 % en 1984 à 26 % en 1985. Ainsi les appréciations sur le chômage participent pour une part de cette embellie du climat économique ressentie par les Français (tableau 5).

TABLEAU 5

Chômage : vers une stabilisation... ?*En % des 2 000 personnes interrogées*

A votre avis, le nombre de chômeurs va-t-il... ?		
	1984	1985
Augmenter pendant plusieurs années...	82,8	70,4
Se stabiliser dans un avenir proche...	14,9	25,8
Diminuer dans un avenir proche...	1,2	2,7
Ne sait pas...	1,1	1,1
Ensemble...	100,0	100,0

Soulignons que ces perceptions ne sont pas le fruit du détachement ou du manque d'information. Les déclarations des Français sur leurs périodes de chômage au cours des dix dernières années corroborent les données disponibles par ailleurs (dans les recensements et les enquêtes emploi de l'INSEE notamment) : 22,5 % des personnes interrogées déclarent avoir été au chômage au cours des dix dernières années. Parmi celles-ci, plus de la moitié (58 %) l'ont été une seule fois, près d'un quart (24 %) deux fois, et 14 % trois fois ou plus.

TABLEAU 6

Les causes du chômage actuel*En % des 2 000 personnes interrogées*

Selon vous, à quoi principalement est due l'importance du chômage actuel ? ¹		1985
Le progrès, la modernisation (informatique, robotisation, mécanisation)...		27,2
La crise économique...		14,4
Pas assez d'emplois, fermeture des usines...		9,5
Les charges qui pèsent sur les entreprises (difficultés à embaucher)...		6,3
Il y a trop d'étrangers...		5,5
La politique gouvernementale : incurie, mauvaise gestion...		5,4
Problème de mentalité : Français assistés, paresseux ne voulant pas accepter certains travaux proposés, refusant la mobilité...		3,9
Retard dans la modernisation des entreprises qui ne sont plus adaptées (problème offre/demande), restructuration des entreprises qui ne sont plus compétitives...		3,6
CNPF, entreprises mal gérées...		3,2
Problème de la formation professionnelle inadaptée ou insuffisante...		3,2
Autres réponses ² ...		11,1
Ne sait pas, non réponse...		6,7
Ensemble...		100,0

1. Il s'agit d'une question ouverte : les réponses libres des enquêtés ont ensuite fait l'objet d'un postcodage.

2. Parmi les autres réponses, on mentionnera « concurrence étrangère, trop d'importations, peu d'exportations », « baisse de consommation, pouvoir d'achat, moins d'argent en circulation », « blocage des crédits gênant l'investissement des entreprises », « les entreprises ne sont pas libres : pas de flexibilité de l'emploi, elles ne peuvent gérer le temps de travail (week-end), frein des syndicats » ou encore « arrivée des jeunes sur le marché du travail (génération baby-boom) ».

Les habitants des communes moyennes, aux marges de la rurbanisation récente (entre 50 000 et 200 000 habitants) se montrent plus souvent « optimistes » que les autres (ruraux, petites et très grandes agglomérations). En effet, 45 % des habitants de communes de 50 000 à 100 000 habitants et 33 % de ceux des communes de 100 000 à 200 000 habitants prévoient un maintien du chômage à son niveau actuel contre 26 % en moyenne. Les jeunes, à l'horizon plus éloigné, se montrent eux aussi plus optimistes : 33 % d'entre eux voient le chômage se stabiliser, alors que 75 % des plus de 40 ans le voient augmenter. Enfin le niveau de diplôme joue ici un rôle important : 38 % des titulaires d'un diplôme universitaire ou d'une grande école pensent que le chômage va se stabiliser.

A quoi principalement est due l'importance du chômage actuel ?

Cette question a été posée pour la première fois à l'automne 1985 ; les réponses spontanées des enquêtés ont été relevées. Pour les Français c'est le progrès et la modernisation (informatique, robotisation, mécanisation) qui seraient à l'origine de l'importance du chômage actuel (27 % de réponses). La crise économique vient en second lieu (14 %) (tableau 6).

*Même si son extension paraît moins probable...
...le chômage reste une menace personnelle*

En 1985, 28 % des Français âgés d'au moins 18 ans estiment qu'ils sont concernés par la menace du chômage pour eux-mêmes ou l'un des membres de leur foyer : cette proportion était de 30,5 % fin 1984. L'inquiétude suscitée par le chômage ne diminue donc que faiblement. De plus, cette stabilité relative recouvre des différences et appréciations encore plus marquées que pour la conjoncture

économique. Ainsi un ouvrier sur deux appréhende le chômage et 37 % des salariés du privé font de même. Les moins de 25 ans se montrent presque aussi soucieux (45 % d'entre eux) que les ouvriers. L'inquiétude décroît régulièrement avec l'âge chez les hommes, ce qui n'est pas le cas des femmes. Remarquons que le fait de travailler à temps partiel n'affecte pas les réponses à cette question.

Un quart des Français pense que tous les chômeurs sont indemnisés

24 % de nos concitoyens ignorent qu'il existe des chômeurs qui ne reçoivent pas d'indemnités, soit 4 % de plus que l'année précédente. Cette erreur d'appréciation est naturellement plus répandue chez les personnes peu concernées par le chômage, c'est-à-dire les inactifs : 35 % des retraités pensent que tous les chômeurs ont droit à des indemnités, ainsi que 42 % des femmes de plus de

60 ans, et 35 % des ménagères. Le niveau de diplôme influence nettement les réponses : 33 % des non-diplômés partagent cette opinion contre 15 % des diplômés du supérieur.

L'indemnisation du chômage

Faut-il donner aux chômeurs une prestation identique — une sorte de minimum — ou au contraire moduler en fonction de différents critères ? A l'automne 1985, 47 % des Français se sont prononcés pour une indemnité de base (50 % en 1984) et 53 % estiment qu'il faut la faire varier. La grande majorité de ces derniers (66 %) pense comme l'an passé que le niveau des prestations versées doit dépendre des ressources globales du foyer. Les autres (34 %) penchent pour des indemnités calculées soit en fonction du montant du salaire passé, soit en fonction du nombre d'années d'activité (tableau 7).

TABLEAU 7

L'indemnisation du chômage : une modulation selon les ressources du foyer

Selon vous, le montant et la durée des indemnités de chômage doivent-ils être identiques pour tout le monde ?	1984	1985
	<i>En % des 2 000 personnes interrogées</i>	
oui...	50,2	46,6
non...	49,8	53,4
Ensemble...	100,0	100,0
<i>En % des personnes qui ont répondu « non ».</i>		
Ces indemnités doivent-elles être :		
Calculées en fonction du nombre d'années d'activité...	14,5	16,0
Calculées en fonction du montant du salaire...	19,4	17,8
Modulées selon les ressources globales du foyer...	66,1	66,2
Ensemble...	100,0	100,0
Effectifs...	(995)	(1059)

TABLEAU 8

Le financement du chômage : des avis partagés entre l'augmentation des recettes et la réduction des dépenses

Dans la situation actuelle, pour faire face aux charges financières du chômage, quelle est la solution qui vous semble préférable ?	1985
	<i>En % des 2 000 personnes interrogées</i>
Augmenter les cotisations ou les impôts...	40,9
Diminuer les dépenses occasionnées par le chômage...	49,8
Ne sait pas...	9,3
Ensemble...	100,0
<i>En % des partisans d'une augmentation des recettes</i>	
Dans quel but essentiellement ?	
Augmenter le montant des allocations...	7,5
Allonger la durée des versements...	10,5
Donner un minimum aux chômeurs qui n'ont pas de ressources...	82,0
Ensemble...	100,0
Effectifs	(816)
<i>En % des partisans d'une réduction des dépenses</i>	
Sous quelle forme principalement ?	
Diminuer le nombre de bénéficiaires...	37,1
Diminuer le montant des allocations...	23,7
Diminuer la durée des versements...	39,2
Ensemble...	100,0
Effectifs...	(983)

Les options de nos compatriotes sur la façon d'équilibrer les comptes de l'indemnisation du chômage dans la conjoncture actuelle sont assez tranchées. La moitié des Français voit dans la diminution des dépenses occasionnées par le chômage la meilleure solution ; 41 % préconisent plutôt une augmentation des recettes (cotisations ou impôts). Enfin 9 % ne se prononcent pas (tableau 8).

La réduction des prélèvements est fréquemment préconisée par les actifs (54 %) et surtout par les indépendants et les patrons : 58 % contre 50 % en moyenne. Parmi ceux qui accepteraient de déboursier davantage sous forme d'impôts ou de cotisations, on trouve surtout des parisiens, notamment ceux de moins de 40 ans (62 %). Les partisans d'une progression des charges, le sont surtout (8 sur 10) pour pouvoir « donner un minimum aux chômeurs qui n'ont pas de ressources ». Peu nombreux sont ceux qui voient dans l'augmentation des dépenses le moyen « d'allonger la durée des versements » ou « d'augmenter le montant des allocations ». La solution — dépenser plus pour donner un minimum — est plutôt proposée par les inactifs et les provinciaux.

En cas de difficultés dues au chômage, on se tourne surtout vers la famille

Plus de 40 % d'entre nous se déclarent prêts à donner plus pour faciliter l'indemnisation du chômage, 50 % souhaiteraient plutôt que l'on réduise les dépenses résultant du chômage. Nos concitoyens ont-ils conscience de ce « partage des voix » lorsque, interrogés sur ce qu'ils feraient en cas de difficultés financières prolongées dues au chômage, 37 % d'entre eux déclarent qu'ils se tourneraient vers l'aide institutionnelle. Ce recours, relativement minoritaire auprès de l'aide sociale et des assistants sociaux progresse faiblement de 32 % à 36 % entre 1981 et 1985. En revanche, la demande d'aide auprès d'un syndicat ou d'une association professionnelle est une solution à laquelle on songe un peu moins : 5 % des Français en 1985 contre 8 % en 1980 et 1981. Faire appel à un organisme d'entraide reste envisagé par 6,5 % de la population, pourcentage stable depuis 1978. De fait, la famille demeure toujours privilégiée puisque 40 % des Français s'adresseraient d'abord à « des parents » s'ils étaient dans l'embaras. Le développement des recours institutionnels traduit sans doute les effets du chômage parti-

Les participants à l'enquête du CREDOC

L'enquête « conditions de vie et aspirations des Français » a été réalisée en automne 1985 à la demande ou avec la participation de :

- La Caisse Nationale d'Allocations Familiales
- Le Commissariat Général du Plan
- Le Ministère de l'Environnement
- Le Centre d'Etudes des Revenus et des Coûts
- L'Observatoire Economique et Statistique des Transports
- Le Service des Etudes, de la Recherche et de la Technologie (Ministère des Transports)
- L'Institut National de la Recherche sur les Transports et leur Sécurité
- Le Centre d'Etudes des Transports Urbains
- La Direction de la Sécurité et de la Circulation Routière
- L'Electricité de France
- L'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie
- L'Observatoire de l'Energie
- Le Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi
- Le Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la Jeunesse et des Sports
- Le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Privatisation
- Le Ministère de la Culture et de la Communication
- Le Ministère de l'Education Nationale
- Le Ministère de l'Education Nationale chargé de la Recherche et de l'Enseignement supérieur
- La Délégation à la Condition Féminine
- La Société Nationale Elf Aquitaine
- Le Groupe BSN
- La Fédération Française des Sociétés d'Assurances
- La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés.

TABLEAU 9

La famille reste le principal recours en cas de chômage prolongé

En % des 2 000 personnes interrogées

Si vous et votre famille, par suite d'un chômage prolongé, vous vous trouviez sans ressources, à qui vous adresseriez-vous en premier lieu pour tenter de résoudre ces difficultés ? Vous adresseriez-vous ¹ :					
	1981	1982	1983	1984	1985
A des parents...	37,6	41,3	41,9	40,3	39,8
A des amis...	6,1	6,5	7,7	5,9	7,0
A un syndicat, une association professionnelle...	8,4	6,6	6,1	6,3	5,5
Au bureau d'aide sociale...	21,6	20,0	18,4	24,1	22,9
Aux assistants sociaux...	10,6	10,1	11,5	12,0	14,6
A un organisme d'entraide...	5,1	6,9	7,1	6,2	6,5
Autre...	6,5	4,2	4,3	3,5	1,8
N.S.P., à personne, non concerné...	3,1	4,4	3,0	1,7	1,9
Plusieurs réponses...	1,0	—	—	—	—
Ensemble...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. La série existe de 1978 à 1985. Les trois premières années, les modalités « parents » et « amis » étaient regroupées.

culièrement sensibles pour les personnes seules. Mais l'appel à la solidarité familiale traduit le rôle central de la famille dans la vie de chacun (tableau 9).

La société civile Les valeurs

L'enquête « Aspirations » du CREDOC ne prétend pas faire le tour de ce qui compose notre système de valeurs. Elle ne peut donc fournir un état complet des perceptions des Français sur des normes qui reflètent notre culture et notre histoire. Elle permet seulement de décrire l'évolution des opinions, voire des tendances, sur quelques points stratégiques. Si l'héritage du passé est prégnant notamment pour la famille, le contexte économique et le débat d'idées ne sont pas sans marquer des opinions que l'on pouvait supposer mieux protégées de la conjoncture ; les questions touchant à la solidarité en sont un bon exemple. On notera aussi qu'il n'y a pas en matière de références culturelles un mouvement linéaire dans lequel les « modernistes » d'aujourd'hui préfigureraient les couches moyennes de demain. Selon les domaines,

la « modernité » peut combiner avant-garde et repli.

Pour des transformations progressives

Les Français sont assez largement d'accord : « la société française a besoin de se transformer profondément » (tableau 10). Cette opinion, un peu moins fréquente notamment en 1982 et 1983 (73 %, 71 %) retrouve ces deux dernières années un niveau comparable à celui de 1978, soit 77 %. La généralité de la formulation de la question explique sans doute que ce souhait soit très largement partagé par les différentes couches sociales, à l'exception des plus âgés. Néanmoins, c'est parmi ceux qui ressentent le plus les difficultés économiques que l'on trouve le plus de réponses positives. Le pourcentage d'adhésion à la proposition « la société française a besoin de se transformer » atteint 83 % chez les personnes qui jugent « moins bien » l'évolution passée de leur niveau de vie ; 84 % chez celles qui s'attendent à une détérioration de leurs conditions de vie dans les cinq années à venir ; 83 % chez les personnes qui s'estiment menacées personnellement ou dans leur foyer de chômage... Le sentiment d'insécurité et les conflits reconnus entre « travail et vie professionnelle » favorisent également les souhaits de transformation ; 80 % des personnes dans ce cas souscrivent à la proposition.

TABLEAU 10

Société : un besoin de transformation...

En % des 2 000 personnes interrogées

Estimez-vous que la société française a besoin de se transformer profondément ?								
	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Oui...	76,4	74,6	75,5	74,1	73,3	70,8	77,4	76,5
Non...	15,4	16,5	16,8	15,0	17,2	20,1	14,7	15,5
Ne sait pas...	8,2	8,9	7,7	10,9	9,5	9,1	7,9	8,0
Ensemble...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

TABLEAU 11

...mais par des réformes progressives...

En % des partisans de la transformation

Pour que la société change comme vous le souhaitez, êtes-vous pour... ?								
	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Des réformes progressives...	62,5	67,3	62,1	68,3	63,4	66,4	66,6	69,6
Des changements radicaux...	31,5	28,2	32,6	28,4	32,7	30,9	30,9	28,7
Ne sait pas...	6,0	4,5	5,3	3,3	3,9	2,7	2,5	1,7
Ensemble...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Population concernée...	(1606)	(1543)	(1563)	(1482)	(1486)	(1416)	(1547)	(1530)

Si la transformation de la société recueille une forte approbation, pour autant les Français veulent des progrès « en douceur » (tableau 11). La préférence pour les réformes progressives atteint cette année 70 %. Depuis 1978, c'est le pourcentage le plus élevé obtenu, le plus bas étant 62 % en 1980, le plus haut étant 68 % à l'automne 1981. La transition lente est un peu plus fréquemment choisie par les femmes (72 %) et cette prédilection augmente avec l'âge : de 59 % avant 21 ans à 80 % à partir de 65 ans. Plus nettement que les années précédentes, les partisans de changements radicaux (29 %) sont des hommes de plus de 50 ans (35 %), et des personnes qui se déclarent menacées de chômage (36 %).

L'image de la justice s'améliore très progressivement

On peut penser que l'institution judiciaire est une des institutions pour laquelle les Français espèrent une amélioration : 27 % seulement de nos concitoyens accordent la mention « assez bien » au fonctionnement de la justice et pratiquement aucun la mention « très bien ». Néanmoins, cette proportion identique à celle de 1984 dépasse nettement celle obtenue en 1978 (20 %). L'appréciation « assez mal » ou « très mal » est portée par 64 % des personnes interrogées à l'automne 1985 (tableau 12). Ce jugement défavorable émane plus souvent des hommes (66 %) et surtout des hommes entre 21 et 49 ans (68 %), des personnes ayant des enfants mineurs (66 %), des habitants des banlieues ou des zones rurales (68 %). Ce sont

les personnes manifestant le plus d'inquiétude à propos des problèmes de sécurité ou souffrant d'une séparation ou d'un divorce qui donnent les réponses les plus critiques.

La solidarité

L'invitation à un changement est une proposition suffisamment générale et abstraite pour recueillir un certain consensus. Il n'en va pas de même de la solidarité, laquelle se manifeste concrètement par des cotisations et des prestations et chacun peut estimer avoir des références pour juger de ce qu'il donne et reçoit.

Donner plus... donner moins ?

Interrogés sur les catégories pour lesquelles « on dépense le plus » dans notre pays, les Français, à l'automne 1985, ont retenu en premier lieu « les émigrés », mentionnés par un quart de la population, puis les « chômeurs » (21 %). Moins nombreux sont ceux qui choisissent parmi les réponses possibles « les personnes âgées » ou encore « les familles », « les jeunes » et « les pauvres » (tableau 13).

La réponse « émigrés » revient plus souvent dans la zone méditerranéenne (38 % contre 28 % en moyenne) et relativement moins dans l'Île de France ; la proportion d'étrangers dans ces deux régions est respectivement de 8,2 % et de 13,3 %¹.

1. Données du recensement de la population de 1982.

TABLEAU 12

Une image encore assez négative du fonctionnement de la justice

En % des 2 000 personnes interrogées

Etant donné ce que vous connaissez de la justice, comment pensez-vous qu'elle fonctionne en France en 19... ?								
	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Très bien...	1,1	1,4	1,0	1,1	0,9	0,7	1,5	1,4
Assez bien...	20,4	24,9	22,3	22,3	24,0	24,4	27,0	26,8
Assez mal...	37,4	40,5	40,5	40,4	39,1	41,3	36,3	39,9
Très mal...	29,8	23,6	29,0	26,6	25,7	24,8	26,0	24,1
Ne sait pas...	8,4	7,6	5,7	7,0	7,9	6,2	6,9	5,5
Ne veut pas répondre...	2,9	2,0	1,5	2,6	2,4	2,6	2,3	2,3
Ensemble...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

TABLEAU 13.

La solidarité

En France, comme dans de nombreux pays étrangers, en cas de maladie, de chômage, pour les personnes âgées, les familles... des prestations sont distribuées.

A votre avis pour quelle catégorie dépense-t-on le plus ?

A votre avis pour quelle catégorie les efforts de la collectivité sont-ils le plus insuffisants ?

En % des 2 000 personnes interrogées

Réponses libres Question ouverte postcodée 1984		
	« Le plus »	« Les plus insuffisants »
Les jeunes...	0,9	3,5
Les émigrés, le Tiers-Monde...	4,7	0,5
Les chômeurs	31,9	28,0
Les handicapés, les malades...	34,4	7,6
Les pauvres...	0,3	4,4
Les personnes âgées...	14,7	36,1
Les familles...	9,8	14,2
Autre...	3,2	5,6
Ne sait pas...	0,1	0,1
Ensemble...	100,0	100,0

En % des 2 000 personnes interrogées

Liste de modalités Question fermée 1985		
	« Le plus »	« Les plus insuffisants »
Les jeunes...	3,5	18,4
Les émigrés...	27,7	1,5
Les chômeurs...	21,1	10,8
Les malades, les handicapés...	25,3	10,6
Les pauvres...	0,8	34,8
Les retraités, les personnes âgées...	12,0	14,9
Les familles...	5,3	7,0
Autre...	2,0	0,9
Ne sait pas...	2,3	1,1
Ensemble...	100,0	100,0

La hiérarchie n'est pas du tout la même lorsque l'on demande aux Français de dire pour quelle catégorie les efforts de la collectivité sont « les plus insuffisants ». Ce sont les pauvres qui devraient bénéficier d'une solidarité plus affirmée, cités par 35 % des personnes interrogées. Apparaissent ensuite les jeunes (18 %) et les personnes âgées (15 %). Les chômeurs, les malades et les handicapés sont moins souvent mentionnés (11 % dans les deux cas). La famille, un peu oubliée, a été citée par 7 % des enquêtés.

Répondant un an plus tôt sur les mêmes thèmes, nos concitoyens avaient classé en tête des catégories pour lesquelles on dépense le plus, les malades et les chômeurs. A l'époque les émigrés avaient été peu mentionnés. Egalement les « pauvres » n'apparaissent pas dans les groupes pour lesquels l'effort est estimé insuffisant. Il convient d'abord de souligner que le rapprochement des résultats des deux années est tout à fait illicite dans la mesure où en 1984 on enregistrerait des réponses spontanées et où en 1985 les enquêtés choisissaient leurs réponses sur une liste.

Les réponses à la question sur les causes du chômage permettent d'apprécier l'influence de la formulation. Interrogés sans autre suggestion, 5 % des Français ont mis en avant les émigrés (tableau 6).

Ce qu'il faut sans doute retenir c'est l'extrême sensibilité de ce type de question aux temps forts de l'actualité et aux modalités techniques de l'interrogation.

Stabilisation des opinions sur la famille

Malgré le développement de nouvelles formes de vie familiale, les opinions sur la famille montrent une remarquable stabilité depuis trois ans. Ainsi la déclaration selon laquelle la famille est le seul endroit où l'on se sent bien semble avoir trouvé un niveau d'étiage à 63 % dès 1983 (tableau 14). De même, les partisans du mariage-union indissoluble se maintiennent à 24 % depuis cinq ans après une légère baisse de 1978 à 1980 (tableau 15). Enfin, l'opposition à la cohabitation juvénile

TABLEAU 14

Famille

En % des 2 000 personnes interrogées

Etes-vous d'accord avec l'idée suivante « la famille est le seul endroit où l'on se sent bien et détendu » ?								
	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Oui...	69,7	68,7	66,6	63,7	60,8	63,0	62,9	62,8
Non...	30,3	31,3	33,4	36,0	39,1	36,9	37,0	37,1
Ne sait pas...	—	—	—	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1
Ensemble...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

TABLEAU 15
Signification du mariage

En % des 2 000 personnes interrogées

Parmi ces opinions, quelle est celle qui se rapproche le plus de la vôtre ? Le mariage est :								
	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Une union indissoluble...	29,1	29,3	28,1	23,9	24,5	23,9	24,4	23,7
Une union qui peut être dissoute dans des cas très graves...	32,4	34,6	33,4	36,0	36,9	35,2	33,9	34,5
Une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties...	33,0	31,5	33,5	36,0	35,6	37,5	37,7	38,3
Ne sait pas...	5,5	4,6	5,0	4,1	3,1	3,4	4,0	3,5
Ensemble...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

se stabilise autour de 38 %. Ceci n'empêche pas 70 % des enquêtés de penser que le fonctionnement et les institutions de la famille seront très différents d'ici une vingtaine d'années. Comment alors expliquer la stabilisation des opinions sur la cellule conjugale ? S'agit-il d'un arrêt de la diffusion des idées modernistes, qui se heurteraient à un noyau d'irréductibles, ou bien s'agit-il d'un effet de générations ? Dans cette hypothèse il faudrait admettre que les nouvelles générations partagent les points de vue de leurs parents, sans plus.

En tout état de cause il est des éléments durs de l'institution matrimoniale avec lesquels on ne saurait transiger. La responsabilité partagée des parents biologiques est la plus nette, surtout dans les cas de naissances illégitimes. Ainsi dans le cas d'une naissance hors mariage, 93 % des personnes interrogées en 1985 estiment normal que le père reconnaisse son enfant et 93 % souvent raisonnable qu'il se sente financièrement responsable de l'enfant. Le cas des enfants après le divorce reste plus discuté bien que 68 % des enquêtés pensent que le père doit toujours aider financièrement son ex-épouse, quelles que soient leurs situations financières respectives, dès que celle-ci a la garde des enfants. De cette tendance générale à la stabilité se distinguent néanmoins deux opinions dont les évolutions simultanées semblent plus surprenantes. La seconde raison principale du mariage était l'intérêt de l'enfant pour 26 % des enquêtés en 1984, opinion désormais partagée par 30 % d'entre eux (tableau 16). Moins brutal, mais beaucoup plus ancré dans la durée est le resserrement confirmé en 1985 des opinions modérément oppo-

TABLEAU 16
Pourquoi un couple se marie-t-il le plus souvent ?

En % des 2 000 personnes interrogées

	1985
C'est plus facile...	14,1
Engagement profond...	47,0
Intérêt de l'enfant...	30,1
Pression des familles...	8,8

sées au travail féminin. En 1981, l'opposition au travail des femmes ayant des enfants en bas âge devançait de 14 points l'opposition au travail des femmes dont le mari a des revenus suffisants. Cette dernière opinion n'est désormais plus qu'à 3,6 points de la première, le total n'ayant pas varié : 53 % en 1981 comme en 1985. Il demeure que 41 % des individus estiment que les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent (proportion stable) (tableau 17).

TABLEAU 17
Opinions sur le travail des femmes en 1985

En % des 2 000 personnes interrogées

Elles ne devraient jamais travailler...	3,5
Elles ne devraient travailler que si un seul salaire ne suffit pas...	24,6
Elles ne devraient jamais travailler quand elles ont des enfants en bas âge...	28,2
Elles devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent...	40,8
Elles devraient toujours travailler...	2,1
Sans opinion...	0,8

Elever des enfants

L'enfant, absent, présent ou potentiel est un sujet pris à cœur.

Tout d'abord on peut noter que les jugements sur les conditions de vie offertes aux enfants sont en général plutôt favorables, contrairement à ce qui est parfois avancé : 66 % des Français estiment que les conditions de logement sont propices à l'épanouissement des enfants, chiffre à rapprocher des 84 % pensant que le nombre de pièces de leur logement est satisfaisant. Ça n'est donc pas seulement la superficie des demeures qui est en cause lorsqu'une minorité déclare que le logement est inadapté aux enfants. Toujours pour l'épanouissement des enfants, le fonctionnement de l'école est jugé favorable par 71 % des enquêtés, l'environnement par 56 % et le rythme de vie seulement par 42 %.

Les perceptions de l'évolution des niveaux de vie par les enquêtés conservent la même influence

sur les jugements concernant la politique familiale : de même que depuis 1982 leur détérioration accompagnait une forte hausse de la proportion d'insatisfaits du montant des prestations, l'amélioration de 1985 voit ce pourcentage se stabiliser, et celui des satisfaits remonter (de 28 à 29 %) pour la première fois depuis 1982.

Au sujet des outils de la politique familiale (choix entre prestations en argent ou en services et équipements collectifs, coûts d'accès aux services et équipements, critères de distribution des prestations financières), l'année 1985 semble devoir confirmer deux tendances. Tout d'abord, les trois-quarts des Français restent partisans de prestations modulées selon le revenu du bénéficiaire : notamment, 63 % sont pour des prestations inversement proportionnelles au salaire, et 15 % pour la suppression de ces prestations au-delà d'un certain plafond. Toutefois cette dernière position recule régulièrement : elle perd encore 3 points en un an, après être passée de 24 % en 1978 à 15 % en 1985. De même, 1985 semble montrer la stabilisation des opinions favorables aux prestations monétaires (de préférence aux équipements collectifs et services). Après une baisse brutale en 1981 (53 % en 1980 à 40 %), les trois années suivantes ne permettent pas de dégager une véritable tendance. Ces oscillations étaient, de plus, renforcées par un effet saisonnier (auguré au printemps 1984 et confirmé au printemps 1985) affectant à la hausse les partisans de l'augmentation des prestations en argent à chaque printemps. Cependant, à l'automne 1985, l'opinion en faveur de « l'argent » paraît se stabiliser à un niveau d'étiage autour de 43 %. Il convient enfin de noter que ce point d'équilibre se situe encore loin devant les niveaux de préférence pour des équipements collectifs (30 %) et des services (18 %).

Autre outil de politique familiale, le congé parental qui occasionne une perte de salaire, mais surtout fait craindre pour l'emploi : 89 % des enquêtés se montrent favorables à la garantie de l'emploi accompagnant un congé parental de deux ans même non payé.

Avoir 2,6 enfants, l'idéal déclaré

En 1985, le nombre idéal d'enfants qu'un couple devrait avoir est estimé à 2,58 en moyenne par les Français, ce qui est largement supérieur aux indicateurs conjoncturels de fécondité calculés aujourd'hui (1,8). Ce nombre idéal d'enfants est très voisin chez les hommes et les femmes. Simultanément les enquêtés estimaient le nombre maximum d'enfants qu'un couple peut élever dans la société actuelle à 3,11 en moyenne (avec 3,24 pour les hommes et 2,98 pour les femmes).

Si l'on suppose que les réponses sur le nombre idéal d'enfants intègrent les contraintes du moment et qu'en revanche celles sur le nombre maximum est une espèce « d'optimum pis aller », le rapport

entre les deux peut être considéré comme un indicateur d'exigence de la part des couples en âge de procréer : plus il est élevé, plus l'exigence est forte. En moyenne les femmes se montreraient plus exigeantes que les hommes (graphique 3).

GRAPHIQUE 3
Nombre idéal d'enfants



1. Il s'agit du rapport :
$$\frac{\text{Nombre idéal d'enfants}}{\text{Nombre maximum d'enfants}}$$

Image et finalité de l'enseignement

Faut-il favoriser le développement de l'intelligence sur celui de la créativité, préparer les jeunes à un métier ou leur donner plutôt une bonne culture générale ? Beaucoup de nos concitoyens ne proposent pas de réponse.

Les lycées et collèges doivent préparer à un métier

Parmi les trois objectifs prioritaires de l'enseignement dans les lycées et collèges, les Français placent en tête la préparation à un métier ; cet objectif est choisi par 73 % des enquêtés et recueille 46 % des premiers choix (tableau 18). Donner aux élèves une formation suffisante pour s'adapter aux changements dans la vie professionnelle est également très souvent cité (par 71 % des enquêtés) mais surtout en deuxième ou troisième réponse. S'attacher avant tout au développement de l'intelligence est caractéristique des diplômés de l'enseignement supérieur (32 % contre 16 % en moyenne). Le développement de la créativité des élèves est peu privilégié (6 %), retenu essentiellement par des personnes ayant entre 25 et 40 ans (12 % d'entre elles).

Les lycées et collèges répondent-ils aux objectifs qu'ils se sont eux-mêmes fixés ? 52 % des Français pensent que non : les plus insatisfaits sont ceux qui avaient placé le développement de la créativité

TABLEAU 18
Rôle des lycées et collèges

En % des 2 000 personnes interrogées

Voici différents aspects du rôle de l'enseignement dans les lycées et collèges. Pour vous, quels sont les trois plus importants ? (trois réponses possibles)		
	1985	
	1 ^{re} réponse	Les 3 réponses
Préparer les jeunes à un métier...	45,8	73,2
Développer au mieux l'intelligence...	16,4	46,8
Développer la créativité des élèves...	6,5	30,7
Donner une bonne culture générale...	12,0	57,3
Assurer aux élèves une formation suffisante pour s'adapter aux changements nécessaires dans leur vie professionnelle...	17,6	71,2
Former le citoyen...	1,7	15,6
Ensemble...	100,0	—

en tête de ces priorités (71 % de réponses négatives). La non-préparation à la vie professionnelle est la raison la plus souvent invoquée (20 %) pour justifier leurs impressions négatives. La non adaptation de l'enseignement aux réalités (16 %) vient ensuite. Mais sont également mis en cause le manque de moyens et la surcharge des classes (8 %), la compétence, la motivation des professeurs (13 %), les programmes, jugés mauvais ou surchargés (7 %), le manque de discipline (9 %), de culture générale ou de créativité (9 %).

En accord avec les priorités qu'ils ont choisies, 78 % des Français estiment que l'enseignement des lycées et collèges doit être orienté de bonne heure vers la vie professionnelle pour certains, plutôt que de prévoir une formation générale longue pour tous.

Soucieuse que l'école apprenne un métier, la moitié des enquêtés juge insuffisante l'information donnée aux élèves sur le choix des sections. Ce mécontentement croît avec le niveau de diplôme (de 42 % à 61 %) et décroît avec l'âge (de 63 % pour les moins de 25 ans à 38 % pour les plus de 60 ans). Les jeunes parisiens sont les plus sévères (68 % d'entre eux), mais le fait d'avoir des enfants de moins de 16 ans influence peu ce jugement. Pour améliorer cette information, les Français préconisent avant tout les contacts humains, sur-

tout avec les professeurs (43 %), mais également avec les conseillers d'orientation (37 %). Les visites d'établissements et les brochures ne leur paraissent guère efficaces (respectivement 16 % et 4 %).

Ce souci du métier, d'être « professionnel », ou plus banalement d'être « dans le coup » se retrouve avec l'informatique et l'acceptation lente mais certaine des pédagogies télévisuelles.

L'informatique : la langue à apprendre

L'informatique apparaît parmi les diplômes offrant les meilleurs débouchés. Pour les Français, son introduction dans l'enseignement doit donc surtout servir à ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles (59 %), plutôt que d'être utilisée simplement comme un nouveau moyen d'apprendre (17 %). La résistance à son introduction dans l'enseignement est très faible : 12 % des enquêtés seulement l'estiment avant tout « à la mode », « inutile ». Les personnes de plus de 60 ans, les non-diplômés, les femmes inactives, sont les plus réticents à l'introduction de l'informatique dans l'enseignement. Les jeunes sont les plus convaincus de son efficacité à ouvrir de nouveaux débouchés professionnels. Simultanément, il faut reconnaître que la diffusion de l'informatique fait son chemin. La proportion de ceux qui l'estiment « souhaita-

TABLEAU 19
La diffusion de l'informatique de mieux en mieux perçue

En % des 2 000 personnes interrogées

Au cours des années à venir, la diffusion de l'informatique va modifier certains aspects des conditions de vie. Considérez-vous cette évolution comme une chose :						
	1979	1980	1982	1983	1984	1985
Souhaitable...	22,0	26,9	29,0	34,2	38,8	40,5
Peu souhaitable, mais inévitable...	53,7	47,0	47,4	48,1	45,8	47,8
Regrettable et dangereuse...	20,1	21,1	21,6	15,3	13,2	9,4
Cela dépend...	2,0	0,6	—	—	—	—
Ne sait pas...	4,0	4,4	2,0	2,4	2,2	2,3
Ensemble...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

ble » continue de progresser : de 22 % en 1979 à 40,5 % en 1985. Les résignés et les personnes franchement hostiles diminuent régulièrement : de 54 % en 1979 à 48 % en 1985 (tableau 19). 40 % des Français se déclarent prêts à prendre sur leurs loisirs pour suivre des cours de formation permanente le soir à la télévision. Mais cette capacité à faire des efforts pour améliorer sa formation est surtout répandue parmi ceux qui possèdent déjà un certain capital culturel. Le pourcentage des réponses positives augmente de 26 % pour les non-diplômés, à 56 % pour ceux qui ont au moins le baccalauréat. Le facteur âge joue aussi : les jeunes de moins de 40 ans se déclarent davantage prêts à prendre du temps pour améliorer leur formation que leurs aînés : 55 % pour les moins de 40 ans, 39 % pour les 40-59 ans, 15 % pour les plus de 60 ans.

L'utilisation de la télévision pour l'enseignement est une idée qui entre peu à peu dans les mentalités. Si 45 % déclarent que rien ne peut remplacer le contact avec le professeur, 46 % estiment que la télévision peut servir à soutenir ou à approfondir les cours des enseignants, et 9 % sont prêts à remplacer le professeur par le petit écran dans certains cas. Les plus réticents à l'introduction de pédagogies télévisuelles sont les non-diplômés et les personnes âgées, particulièrement les provinciaux. Les jeunes parisiens, les universitaires seraient les premiers à remplacer les maîtres par la télévision : respectivement 18 % et 15 % contre 9 % dans l'ensemble.

Pourquoi préférer l'école privée ? Pour la discipline et le sérieux des études

Dans l'hypothèse d'une égalité des coûts, 59 % des Français choisiraient l'école publique de préférence à l'école privée.

L'enseignement public serait choisi avant tout pour des motifs d'ordre religieux et politique, mais

aussi pour la qualité des professeurs, et les bons contacts entre ces derniers et les parents (tableau 20). En faveur de l'école privée jouent essentiellement la discipline qui y règne, le sérieux des études ou les résultats des examens. La localisation géographique n'est pratiquement pas invoquée par les partisans du privé.

Du fait de l'élimination dans la question du rôle éventuel des contraintes financières, les différences entre les diverses catégories de population restent faibles, même si les jeunes parisiens, ceux qui ont un diplôme au moins égal au baccalauréat, se montrent un peu plus favorables au « public » que les autres, respectivement 71 % et 68 % contre 59 % en moyenne. Mais les explications avancées varient sensiblement selon le niveau d'instruction. L'importance accordée aux motifs d'ordre religieux et politique croît avec le niveau d'instruction (16 % des non-diplômés, 29 % des diplômés de l'enseignement supérieur). Inversement, la discipline, les bons contacts entre les parents et les professeurs sont cités plus souvent par ceux qui n'ont aucun diplôme ou qui sont titulaires du CEP : la discipline est la première raison invoquée pour 25 % des non-diplômés contre 16 % des bacheliers ; les bons contacts parents/enseignants pour 18 % des non-diplômés et 6 % des diplômés d'une université ou d'une grande école.

Les mêmes différences existent entre Paris et la province : les parisiens attachent plus d'importance que les autres aux motifs d'ordre politique et religieux, les provinciaux à la discipline et aux bons contacts entre parents et enseignants.

Jugement sur l'enseignement : beaucoup de non-réponses

Beaucoup de Français ne connaissent pas ou se refusent à juger la valeur de l'enseignement dispensé dans les établissements publics. Le taux de non-réponses est d'autant plus fort que l'institution

TABLEAU 20
Choix public - privé en 1985

A coût égal, enverriez-vous vos enfants dans un établissement... ?	PUBLIC		PRIVÉ		Ensemble des personnes ayant répondu		N.S.P.
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
	59,3	(1185)	36,7	(734)	96,0	(1919)	4,0
<i>En % de la population concernée</i>							
Parmi ces raisons, indiquez les deux qui vous paraissent déterminantes pour votre choix personnel entre l'enseignement public et l'enseignement privé ?	1 ^{re} réponse	2 réponses	1 ^{re} réponse	2 réponses	1 ^{re} réponse	2 réponses	
Motif d'ordre religieux, politique ou social...	24,3	32,0	14,1	18,5	20,4	23,1	
Discipline et prise en charge des élèves...	9,6	18,6	47,4	66,3	24,0	33,9	
Bons contacts parents/professeurs...	17,8	30,9	6,5	15,4	13,4	21,4	
Qualité des professeurs...	21,5	43,7	12,9	28,3	18,2	32,8	
Sérieux des études ou résultats des examens...	9,2	39,7	16,5	63,5	12,0	43,6	
Localisation des établissements scolaires...	11,7	36,4	1,4	3,7	7,8	20,0	
Ne sait pas...	6,0	—	1,2	—	4,2	—	
Ensemble...	100,0		100,0		100,0		

est élevée dans la hiérarchie scolaire ou est de création récente : 30 % de non-réponses pour les maternelles et le primaire, plus de 60 % pour les universités, les IUT et les grandes écoles. Avoir une opinion sur la valeur de l'enseignement est fortement lié au niveau de diplôme des personnes interrogées, même pour les établissements fréquentés obligatoirement par tous : ainsi 35 % des non-diplômés déclarent n'avoir aucune idée de la valeur de l'enseignement à l'école primaire contre 14 % des universitaires. Pour les universités et les grandes écoles, la différence est évidemment encore plus significative : 72 % des non-diplômés ne se prononcent pas sur la qualité de l'enseignement dispensé dans les grandes écoles contre 12 % des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (tableau 21).

Bien entendu, en dehors du diplôme, d'autres facteurs influencent les non-réponses, l'âge en particulier. Avoir un enfant à l'école maternelle, à l'école primaire, par exemple, implique que l'on ait une opinion sur la qualité de l'enseignement de

ces établissements quel que soit le niveau de diplôme.

Si l'on ne tient pas compte des non-réponses, l'image des établissements publics apparaît plutôt bonne, surtout pour les maternelles (63 % de satisfaits contre 7 % d'insatisfaits) et les grandes écoles (32 % de satisfaits contre 3 % d'insatisfaits). L'enseignement dispensé dans le secondaire, dans les lycées, collèges ou LEP, apparaît, dans l'esprit des Français, le moins satisfaisant. Pour les LEP, par exemple, on enregistre 30 % d'opinions positives contre 21 % d'opinions négatives.

L'image des diplômes dépend étroitement du milieu social

Il était demandé aux enquêtés de citer, sans l'aide d'aucune liste, les trois diplômes qui, selon eux, offrent les meilleurs débouchés professionnels. Les diplômes des grandes écoles arrivent en tête (18 %), suivis par les BTS (16 %) et divers diplômes universitaires (15 %) (tableau 22).

TABLEAU 21

L'enseignement dans les établissements publics en 1985

En % des 2 000 personnes interrogées

En France, l'Education Nationale est composée de nombreux types d'établissements publics. A votre avis, pour chacun des établissements suivants, diriez-vous que l'enseignement dispensé y est :				
	Satisfaisant	Pas satisfaisant	Ne sait pas - Non concerné	Total
Maternelle...	63	7	30	100
Ecole primaire...	54	16	30	100
Collège...	40	25	35	100
L.E.P...	30	21	49	100
Lycée d'enseignement général et technique...	32	18	50	100
I.U.T...	27	5	68	100
Université...	27	13	60	100
Grandes écoles...	32	3	65	100

TABLEAU 22

Diplômes offrant les meilleurs débouchés selon le niveau de diplôme d'enseignement général de l'enquête - 1985

En % des 2 000 personnes interrogées

A votre avis, actuellement, quels sont les diplômes qui fournissent les meilleurs débouchés professionnels ? Trois réponses possibles ¹						
Diplômes les plus cités :	Aucun	C.E.P.	B.E.P.C.	Baccalauréat	Universités Grandes écoles	Ensemble
B.T.S...	11,0	17,4	17,9	19,3	16,8	16,0
Baccalauréat...	17,5	13,6	11,3	4,0	—	11,8
Grandes écoles...	8,2	10,5	20,2	31,4	65,2	18,5
Informatique...	8,4	11,2	14,2	17,0	15,2	12,0
Ingénieur...	5,4	6,0	8,3	14,8	17,4	8,1
C.A.P...	16,1	12,7	10,9	5,8	2,1	11,6
B.E.P...	7,2	4,8	5,3	3,1	1,6	5,0
Bac technique...	5,0	5,6	4,3	2,7	2,1	4,6
Diplôme tech. ou professionnel ² ...	10,3	13,8	17,2	17,5	15,2	14,2
D.U.T...	3,6	5,8	10,9	13,9	17,4	7,9
Diplôme universitaire ² ...	12,3	11,7	21,8	22,0	19,6	15,4
Ne sait pas...	26,6	20,5	12,1	9,8	2,3	18,0
Aucun diplôme...	5,6	5,2	2,6	2,8	1,6	4,3
Population concernée...	(497) ³	(774) ³	(302) ³	(223) ³	(184) ³	(2000) ³

1. Aucune liste n'était proposée. Les diplômes cités par un nombre trop faible d'enquêtés ne sont pas présentés ici.

2. Ces catégories ont fait l'objet de regroupements.

3. Trois réponses sont possibles. Les totaux en colonnes ne font pas 100.

Certains résultats montrent que les Français ne connaissent pas parfaitement la valeur actuelle des diplômes sur le marché du travail. Le DUT, diplôme relativement récent, bien coté, est moins cité que le baccalauréat (8 % contre 12 %), qui ouvre davantage sur l'enseignement supérieur que sur le monde du travail. Le CAP apparaît également parmi les diplômes souvent cités (12 %), alors que sa capacité à assurer une carrière s'est dégradée depuis 15 ans. Apparaissent également dans la liste des diplômes offrant les meilleurs débouchés professionnels, les diplômes techniques ou professionnels, sans autres précisions (14 %), l'informatique (12 %), le diplôme d'ingénieur (8 %), le BEP (5 %) et le BAC technique (5 %). Enfin, 18 % des personnes interrogées n'ont aucune idée du meilleur diplôme sur le marché du travail.

Ici aussi les réponses dépendent énormément du niveau de diplôme des enquêtés. Comme les personnes interrogées ne pouvaient s'aider d'aucune liste, qu'elles ne pouvaient faire appel qu'à leur connaissance ou à leur propre expérience, les niveaux de diplômes cités sont souvent peu différents de celui de l'enquêté : 65 % de ceux qui ont fait des études supérieures citent les grandes écoles, contre 8 % de non-diplômés.

En outre, les plus diplômés ont une meilleure information sur les nouvelles filières (17 % citent le DUT contre 4 % des non-diplômés), ou sur l'inadéquation de certains diplômes au marché du travail : aucun diplômé de l'enseignement supérieur ne parle du BAC, alors qu'il est cité par 17 % des non-diplômés. Les non-réponses sont également caractéristiques de ceux qui n'ont aucun diplôme.

Le nucléaire : approuver n'est pas forcément savoir

L'opposition à l'énergie nucléaire s'estompe régulièrement. Comme pour l'informatique, l'opinion accepte peu à peu les réalités technologiques. Sur ce thème l'information des Français demeure imparfaite.

Un sujet mal connu

La moitié de la population n'est pas en mesure de dire quelle est la part du nucléaire dans la production électrique en France. Cette information ne se diffuse pas puisque ce pourcentage reste stable depuis 1981. Ceux qui avancent le plus souvent un chiffre sont les plus diplômés (17 % de non-réponses chez les universitaires). Les plus réticents à fournir une estimation sont les non-diplômés et les ménagères.

Mais donner une réponse ne signifie pas donner la bonne réponse. Les Français sous-estiment largement l'importance de la production d'électricité d'origine nucléaire. Pourtant, ils savent qu'elle croît. Ils l'évaluaient à 18 % en 1981, ils l'évaluent à 40 % en 1985. Malgré cet ajustement, leur estimation représente, de façon remarquablement constante, environ les deux tiers de la part réelle du nucléaire depuis 1983.

Si un bon niveau d'instruction prédispose à répondre plus souvent que les autres, il n'améliore pas forcément la qualité de la réponse ; lorsqu'ils hasardent un chiffre, diplômés et non-diplômés se trompent également.

Une large majorité des Français approuve la politique nucléaire d'E.D.F.

Les partisans du développement de l'énergie nucléaire augmentent régulièrement : de 58 % en 1981 à 67 % en 1985 (tableau 23). L'approbation est large chez les provinciaux de plus de 40 ans (73 % d'entre eux) alors qu'elle recueille tout juste la majorité des opinions des Parisiens de moins de 40 ans (52 %). Les femmes y sont un peu plus réticentes que les hommes.

Les personnes qui expriment des positions extrêmes (« tout à fait d'accord », « pas du tout d'accord ») sont plus nombreuses que les autres à pouvoir estimer la part réelle du nucléaire dans la production électrique : 66 % des « tout à fait d'accord », 54 % des « pas du tout d'accord », contre respectivement 40 % et 44 % des « assez peu d'accord » et « plutôt d'accord ».

TABLEAU 23

Une acceptation plus grande du développement de l'énergie nucléaire

En % des 2 000 personnes interrogées

En fait, cette part [du nucléaire dans la production d'électricité en France] est actuellement voisine de 64 % en 1985 ¹ . Elle est appelée à croître dans l'avenir. Compte tenu de ces précisions à propos du développement de l'énergie nucléaire en France, êtes-vous d'accord avec cette politique énergétique ?					
	1981	1982	1983	1984	1985
Tout à fait d'accord...	24,2	22,8	26,1	23,8	28,1
Plutôt d'accord...	33,9	33,1	33,6	38,1	39,3
Assez peu d'accord...	23,6	24,3	23,7	21,9	20,2
Pas du tout d'accord...	16,5	18,5	14,5	14,4	10,6
Ne sait pas...	1,8	1,3	2,1	1,8	1,8
Ensemble...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Il était précisé, en 1982, que la part devait atteindre 70 % en 1990 ; en 1983, 1984 et 1985, qu'elle devait atteindre 75 % en 1990.

Malgré cette approbation de la politique nucléaire d'E.D.F., les énergies nouvelles gardent un grand nombre de partisans. En effet, pour accroître l'indépendance énergétique de la France, 54 % des personnes interrogées préconisent l'utilisation des énergies nouvelles et renouvelables, 27 % préfèrent les économies d'énergie ; 19 % seulement pensent que l'action principale doit consister à développer la production d'énergie dans le cadre des programmes électro-nucléaires. Toutefois, la proportion de ceux qui souhaitent voir intensifier la production d'énergies nouvelles a baissé de 4 points entre l'automne 1984 et l'automne 1985 ; le pourcentage des Français favorables principalement au nucléaire a augmenté de 5 points.

Les Français s'expriment au quotidien

Interrogés sur leur vie quotidienne, les Français redoutent, en 1985 comme les années précédentes, surtout la maladie. Relativement satisfaits de leur cadre de vie ils sont de plus en plus sensibles à l'insécurité. Les arbitrages temps/argent portent en moyenne la marque de budgets toujours serrés.

La maladie, voilà le risque majeur

Interrogés sur sept sujets d'inquiétude aussi divers que la maladie grave, l'accident de la route, le chômage, la guerre, l'accident de centrale nucléaire, les Français classent toujours en tête la maladie grave (48 % s'en inquiètent beaucoup). Au printemps 1984 toutefois, ce souci s'est trouvé devancé par la crainte du chômage. L'accident de la route constitue le plus souvent la deuxième éventualité redoutée par les Français et a fait l'objet d'une forte prise de conscience de 1981 à 1983 (de 30 à 47 %), dont les effets paraissent s'estomper légèrement. La peur du chômage a été

particulièrement exprimée de l'automne 1983 au printemps 1985 pour retrouver fin 1985 son niveau de 1981. Les problèmes de sécurité ne sont jamais apparus au premier plan des préoccupations des Français. Il est vrai que la crainte d'une agression dans la rue a fortement progressé de 1981 à 1983 (de 19 % à 28 %), pour se maintenir ensuite. En cinq ans, la crainte d'une guerre est passée de la deuxième à la cinquième place dans l'ordre des préoccupations de nos concitoyens. Le risque d'accident de travail et celui lié à la présence de centrales nucléaires se partagent le plus souvent la dernière place, et n'ont guère connu d'évolution (tableau 24).

Pour autant, la santé ne paraît pas poser de gros problèmes à la grande majorité d'entre nous. Par rapport à l'état de santé des personnes de leur âge, 60 % s'estiment satisfaits, voire très satisfaits (25 %). Ceci n'empêche pas 25 % de la population de se déclarer affligés d'une infirmité durable ou d'une maladie chronique qui peut les gêner « beaucoup » (42 % des personnes concernées) ou « un peu » (45 %). Des affections courantes surviennent de temps en temps. Durant les quatre semaines précédant l'enquête, 48 % se plaignent d'avoir souffert de mal au dos (ils n'étaient que 40 % en 1981), 45 % de nervosité (contre 41 % en 1978) et 38 % de maux de tête. Les insomnies (28 %) et l'état dépressif (15 %) sont moins répandus et plus stables.

L'insécurité préoccupe

La sensibilité aux problèmes de sécurité qui peuvent se poser dans le voisinage (cambriolage, agressions ou vandalisme) est fin 1985 beaucoup plus fortement exprimée que les années précédentes. Les Français qui déclarent que ces maux constituent des problèmes graves sont de plus en plus nombreux. La proportion est de 40 % pour le cambriolage (31 % en 1984) de 42 % pour la sécurité individuelle face aux agressions (32 % en 1983 et 1984), 46 % pour le vandalisme (33 % en 1984) ; soit des écarts de 9, 10 et 13 points d'une

TABLEAU 24

La maladie grave demeure le premier sujet d'inquiétude

En % des 2 000 personnes interrogées¹

	1981		1983		1985	
	Beaucoup	Pas du tout	Beaucoup	Pas du tout	Beaucoup	Pas du tout
On éprouve parfois de l'inquiétude pour soi-même ou pour les proches. Pouvez-vous me dire si les risques suivants vous inquiètent ?						
Maladie grave...	45,6	12,5	50,6	10,4	48,4	10,2
Accident de travail...	16,5	45,8	21,8	33,4	16,9	38,1
Agression dans la rue...	18,8	36,8	27,9	23,7	28,0	23,6
Accident de la route...	29,7	14,6	46,7	8,0	35,5	10,9
Chômage...	34,8	25,9	39,8	23,1	35,5	20,4
Guerre...	36,7	18,6	42,9	12,8	26,2	29,6
Accident de centrale nucléaire...	18,5	36,4	22,9	29,5	18,4	39,5

1. Les pourcentages sont calculés selon les quatre modalités citées pour chaque risque : beaucoup, assez, un peu, pas du tout.

année à l'autre. Les Français considérant que cela « pose un problème » sont également de plus en plus nombreux de 1983 à 1985, mais les variations sont de plus faible amplitude. Les enquêtés qui ne dénoncent pas ces difficultés représentent 27 % de la population, dans le cas des agressions, et moins du quart de celle-ci, pour le cambriolage et le vandalisme (tableau 25). Il s'agit d'un phénomène plus spécifiquement perçu en milieu urbain, et surtout dans les banlieues : 56 % des Français vivant à la périphérie d'une ville ou en banlieue pensent que le vandalisme est un grave problème (contre 46 % en moyenne) ; ils sont 50 % en ce qui concerne la sécurité individuelle face aux agressions (contre 42,5 % sur l'ensemble de l'échantillon) et 47 % pour le cambriolage (contre 40 %). La sensibilité au vandalisme et à l'insécurité individuelle est très aiguë en habitat collectif, surtout dans les HLM. Enfin, les femmes se montrent de façon générale plus impressionnées que leurs homologues masculins en ce qui concerne le cambriolage et la sécurité.

Il est significatif de constater que les problèmes de sécurité relativement peu importants dans la hiérarchie spontanée et personnelle (pour vous ou vos proches) de nos concitoyens prennent une place grandissante (tableau 25), dès qu'ils sont traités à part et en tant que problèmes de société.

Le cadre de vie

Exigeants sur les problèmes généraux d'environnement, les Français se satisfont davantage de leur entourage immédiat. Cependant, certains équipements de loisirs leur font défaut.

TABLEAU 25
L'insécurité préoccupe

En % des 2 000 personnes interrogées

Des problèmes plus ou moins graves peuvent se poser à propos de la sécurité dans le voisinage. Aidez-vous de cette liste pour répondre. Est-ce que ?							
		Est un grave problème	Pose un problème	N'est pas un grave problème	Ne pose aucun problème	N.S.P. ou N.R. ¹	Ensemble
Le cambriolage	Enquête OSCE 1977	23,4	27,1	20,4	28,7	0,5	100,0 (1950)
	Enquête CREDOC 1980	32,1	32,3	17,8	17,3	0,6	100,0 (2000)
	Enquête CREDOC 1983	31,7	31,9	17,3	18,4	0,7	100,0 (2000)
	Enquête CREDOC 1984	31,2	33,3	16,0	18,9	0,6	100,0 (2000)
	Enquête CREDOC 1985	39,9	35,7	13,1	10,2	1,1	100,0 (1925)
La sécurité individuelle face aux agressions	Enquête OSCE 1977	18,4	22,9	22,5	35,6	0,6	100,0 (1950)
	Enquête CREDOC 1980	34,1	25,5	16,4	23,3	0,7	100,0 (2000)
	Enquête CREDOC 1983	31,7	26,6	18,8	22,1	0,8	100,0 (2000)
	Enquête CREDOC 1984	32,0	27,4	18,1	21,4	1,1	100,0 (2000)
	Enquête CREDOC 1985	42,5	29,5	15,0	11,9	1,1	100,0 (1925)
Le vandalisme	Enquête OSCE 1977	19,8	23,8	21,5	34,3	0,5	100,0 (1950)
	Enquête CREDOC 1980	34,5	26,9	16,0	21,9	0,7	100,0 (1997)
	Enquête CREDOC 1983	30,9	29,5	17,8	20,8	0,9	100,0 (2000)
	Enquête CREDOC 1984	32,7	29,8	16,9	19,4	1,2	100,0 (2000)
	Enquête CREDOC 1985	45,6	30,6	12,8	10,1	0,9	100,0 (1925)

1. Enquête OSCE 1977 : NR.
Enquête CREDOC (1980-1985) : NSP.

L'environnement se dégrade...

L'environnement reste un sujet cher aux Français. Les appréciations portées sur diverses évolutions depuis 10 ans sont très critiques, même si elles ne paraissent pas toujours justifiées aux yeux des spécialistes.

Ainsi, la nature paraît aujourd'hui « plus dégradée » qu'il y a dix ans pour 72 % des personnes, alors qu'elle l'est « autant » pour 20 % et « moins » pour seulement 8 %. Les impressions sont d'autant plus négatives que l'on est âgé (80 % des plus de 40 ans), ou que l'on vit dans l'agglomération parisienne (79 %).

TABLEAU 26
Environnement : les pollutions restent importantes

En % des 2 000 personnes interrogées

Selon vous, comment les pollutions ont-elles évolué depuis 10 ans ?			
	1981	1983	1985
Fortement diminué...	1,4	2,9	2,5
Un peu diminué...	14,9	16,2	13,9
Sans changement...	13,6	16,7	13,4
Un peu augmenté...	28,2	28,2	29,5
Fortement augmenté...	41,3	35,2	40,7
NSP...	0,5	0,8	—
Ensemble...	100,0	100,0	100,0

Une opinion tout-à-fait similaire est portée sur l'évolution des pollutions (des rivières, de l'air,...) depuis 10 ans. Interrogés sur ce point tous les deux ans depuis 1981, 70 % des Français estiment

toujours qu'elles ont augmenté. Les niveaux de 1985 retrouvent ceux de 1981 (tableau 26). Ce sont dans les régions de l'est et du sud-ouest que les pollutions sont le plus souvent jugées en forte augmentation (respectivement 52 % et 47 %), plus encore que dans l'agglomération parisienne (45 %).

Cette sensibilisation paraît s'accompagner d'une certaine forme de contribution personnelle : 64 % des Français se déclarent favorables à l'installation d'une usine de traitement des déchets industriels près de chez eux pour réduire le niveau de pollution. Les hommes, plus souvent que les femmes, surtout les moins de 60 ans (72 %) adoptent une telle attitude. Inversement, s'y montrent plus fréquemment hostiles les moins diplômés, les ruraux, ceux qui vivent dans des petites communes de 2 000 à 5 000 habitants et dans de grandes métropoles.

Plus de la moitié des enquêtés pensent que le risque industriel occasionné par l'activité de certaines usines (explosion, émission de produits toxiques...) s'est accru depuis 10 ans : 31 % estiment cette croissance faible (« un peu augmenté ») et 28 % la jugent forte. La diminution d'un tel risque est ressentie par 21 % des Français. L'impression d'une forte progression d'un tel risque prévaut surtout en régions méditerranéenne et parisienne.

... mais le cadre de vie est satisfaisant

En 1985 comme en 1984, 82 % de nos concitoyens se déclarent satisfaits de leur cadre de vie quotidien, c'est-à-dire de l'environnement de leur logement ; 28 % affirment même être « très satisfaits ». Depuis 1978, ce niveau élevé de satisfaction n'a guère varié, se situant le plus souvent autour de 80 % (tableau 27).

TABLEAU 27

Cadre de vie : une grande satisfaction

En % des 2 000 personnes interrogées

Que pensez-vous de votre cadre de vie quotidien, c'est-à-dire de ce qui entoure le logement où vous vivez ; dans l'ensemble, en êtes-vous ?	1978	1981	1984	1985
	Très satisfait...	29,7	27,7	27,6
Satisfait...	49,8	53,5	53,7	54,1
Peu satisfait...	15,8	14,2	13,6	13,6
Pas satisfait du tout...	4,7	4,6	5,1	4,6
Ensemble...	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Cette question a été posée chaque année : seuls 4 points ont été repris pour alléger la présentation.

L'insatisfaction, qui concerne 18 % de la population, semble surtout liée aux immeubles collectifs, et principalement aux logements de type HLM/ILM (41 %), au statut de locataire (31 %),

mais aussi au lieu d'habitat : Paris et son agglomération, les agglomérations de plus de 200 000 habitants et plus généralement les milieux urbains et périurbains secrètent du mécontentement.

Une attention particulière est accordée au bruit ; pour 92 % des personnes interrogées, le bruit joue un rôle important, voire très important dans le choix d'un logement (68 %). Il préoccupe surtout les propriétaires (72 %), ainsi que les diplômés et les personnes entre 40 et 59 ans.

Lutter contre le bruit paraît bien être l'affaire de tous. En 1985 les trois-quarts des Français pensent que le « comportement des gens » est le principal obstacle à sa diminution. Les « impératifs industriels » et « l'attitude des pouvoirs publics » sont déclarés relativement moins responsables.

Des équipements de loisirs peu accessibles

Les Français s'estiment plutôt mal lotis pour accéder aux équipements de loisirs. Deux personnes sur cinq déclarent n'avoir, personnellement, aucune possibilité de se distraire ou de se cultiver à proximité de leur domicile. Lorsqu'ils existent, ces équipements semblent peu nombreux ; un quart de la population estime qu'il y en a « un peu », 24 %, « assez » et 11 % « beaucoup » ; le cinéma vient largement en tête des sources de distraction proches, suivi de la bibliothèque.

Les possibilités pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans semblent un peu plus développées ; 32 % les jugent insuffisantes alors que 30 % répondent « un peu », 27 % « assez » et 12 % « beaucoup » (tableau 28). Toujours mentionné, le cinéma est suivi cette fois des centres culturels (MJC) ; les terrains de sport, complexes sportifs, clubs sportifs, ..., pris globalement, sont les plus souvent cités. Comme on pouvait s'y attendre, les plus démunis dans ce domaine sont les ruraux. Paris et son agglomération offrent des possibilités plus fréquemment reconnues.

TABLEAU 28

Culture et loisirs : une carence dans les équipements

En % des 2 000 personnes interrogées

Existe-t-il à proximité de chez vous des possibilités de se distraire ou de se cultiver ? Diriez-vous qu'il y en a :	1985	
	Pour vous personnellement	Pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans
Beaucoup...	10,8	11,6
Assez...	23,8	26,8
Un peu...	25,4	29,7
Pas du tout...	40,0	31,9
Ensemble...	100,0	100,0

Les aspirations des Français en matière de loisirs paraissent difficiles à définir. Si on demande de quel équipement ou activité elles souhaiteraient pouvoir disposer, 47 % des personnes interrogées répondent « aucune » pour elles-mêmes et 29 % font la même réponse pour les jeunes. En outre, 19 % n'ont rien à proposer pour les activités des jeunes. La piscine est l'équipement le plus souvent demandé aussi bien pour les adultes que pour les jeunes.

Les Français et leurs déplacements

Pour se déplacer, 73 % des personnes de 18 ans et plus disposent d'au moins une voiture. En fait, ce pourcentage recouvre des situations très diverses : 53 % des habitants de la ville de Paris n'en ont aucune et presque 30 % des ruraux disposent de deux voitures, 54 % des retraités ne possèdent pas de voiture et 26 % des actifs en ont deux... Outre les effets locaux, l'âge, le niveau d'études, le revenu et le nombre d'actifs au foyer influencent le niveau de motorisation. En 1985, 64,5 % ont pris un volant et, en moyenne, 14 000 km par conducteur ont été parcourus dans l'année.

Voiture et transports collectifs : tout dépend de l'offre

Jugeant des transports collectifs, 59 % des Français s'estiment satisfaits de la desserte assurée près de chez eux. C'est surtout vrai des parisiens et généralement des citadins (79 % en ville et 63 % en banlieue), mais aussi des hommes inactifs. L'insuffisance des passages et l'absence d'un arrêt proche suscitent les principales frustrations : respectivement 79 % et 54 % des mécontents.

La répartition inégale de l'offre de transports collectifs sur le territoire fait que les Français ne sont pas tous concernés au même degré. Ils utilisent ces modes de transports plus pour les déplacements urbains (42 % avec des fréquences diverses) que pour les déplacements régionaux hors aggloméra-

tions (28 %). Cependant, moins du quart des personnes concernées par un trajet domicile-travail utilise au minimum un mode de transport collectif : la proportion est de 69 % chez les habitants de la ville de Paris.

Pour autant, l'image des transports collectifs, même dans le cas des déplacements régionaux hors agglomérations, n'est pas uniquement négative. Ainsi sont appréciés : la disponibilité laissée pour d'autres activités (lecture, rêverie, tricot,... 77 %), le coût inférieur à celui de la voiture (59 %) et l'autonomie qu'ils donnent pour les déplacements (55 %). Les critiques portent sur la nécessité d'avoir à prendre un nouveau billet chaque fois qu'il y a changement de transporteur (50 %), la fréquence des arrêts qui allongent les trajets (44 %), la mauvaise conception des correspondances entre modes (41 %) et les horaires (40 %). Les reproches sont moindres sur l'information concernant les lignes et les horaires (27 %), l'aménagement des arrêts, ou le confort du matériel (21 %) (tableau 29).

Des budgets encore « serrés »

Si à l'automne 1985 les Français ont manifesté plus d'optimisme sur la perception de leur niveau de vie, dans la pratique, la gestion de leur budget ne paraît pas confirmer cette embellie. 64 % d'entre eux déclarent, en 1985, devoir s'imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de leur budget ; cette proportion est assez stable depuis plusieurs années. L'expression d'une telle contrainte est naturellement très fréquente chez les personnes au chômage (84 %) et aussi plus souvent subie par les détenteurs de faibles revenus (77 % en-dessous de 65 000 F par an).

La hiérarchie des postes concernés par les restrictions reste comparable à celle des années précédentes, les plus touchés sont les vacances et les loisirs (78 % des personnes se restreignant), l'habillement (75 %), l'achat d'équipement ménager (69 %). Les

TABLEAU 29

Une assez bonne image des transports collectifs

En % des 2 000 personnes interrogées

Que vous utilisiez ou non les transports en commun, êtes-vous d'accord avec les appréciations suivantes ?	1985			
	oui	non	NSP	Ensemble
Les horaires ne sont pas adaptés à mes besoins...	40,2	57,3	2,5	100,0
Le car (ou le train) s'arrête partout : on n'en finit pas d'arriver...	43,5	54,4	2,1	100,0
Avec le car (ou le train) on est moins dépendant des autres...	54,8	43,4	1,8	100,0
Les correspondances entre modes sont mal conçues...	40,7	54,9	4,4	100,0
On n'arrive jamais à savoir quelle(s) ligne(s) prendre et à quelle heure...	27,3	70,1	2,6	100,0
Avec le car (ou le train) on est disponible (on peut lire, tricoter ou rêver...)	76,6	21,7	1,7	100,0
Les arrêts sont mal signalés et mal aménagés...	21,2	76,4	2,4	100,0
Le matériel de transport est inconfortable...	20,5	77,3	2,2	100,0
Le car (ou le train) revient moins cher que la voiture...	58,7	37,4	3,9	100,0
Il est gênant d'avoir à prendre un nouveau billet chaque fois qu'il y a changement de transporteur...	49,6	47,8	2,6	100,0

TABLEAU 30

Gestion du budget, restrictions¹

En % des 2 000 personnes interrogées

Etes-vous obligé, vous ou votre foyer, de vous imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de votre budget ?	1978	1981	Automne 1984	Mai 1985	Automne 1985
Oui... Effectifs...	52,4 (1037)	65,7 (1313)	65,0 (1299)	65,9 (1318)	63,7 (1273)
Sur lesquels particulièrement ?	<i>En % de la population qui se restreint</i>				
Vacances et loisirs...	72,9	77,5	79,2	80,5	77,6
Habillement...	67,3	65,0	76,6	72,8	75,2
Achat d'équipement ménager...	57,6	58,7	65,8	66,7	69,1
Voiture...	42,3	51,3	54,5	56,1	50,3
Soins de beauté...	45,2	49,5	55,4	56,1	55,0
Alimentation...	20,0	25,6	26,8	29,7	27,3
Logement...	26,9	28,8	32,1	36,2	35,9
Boisson et tabac...	24,2	28,9	28,8	29,1	30,2
Dépenses pour les enfants ² ...	5,0	20,0	21,9	20,0	23,2
Soins médicaux...	6,4	8,9	3,9	9,9	9,0

1. Pour alléger la présentation, quelques années ont été sélectionnées, mais la question a été posée chaque année depuis 1978.
2. En 1978, l'item était libellé ainsi : « Education des enfants ».

postes les moins touchés sont les soins médicaux, les dépenses pour les enfants et l'alimentation (tableau 30).

Les dépenses de logement ne posent pas de gros problèmes pour 44 % des Français et paraissent même négligeables à 15 % d'entre eux. Cependant, elles représentent une lourde ou une très lourde charge pour 39 % de la population (tableau 31). Sont ici plus particulièrement concernés les locataires et les accédants à la propriété, mais aussi les habitants des zones très urbanisées où les loyers sont connus pour y être nettement plus élevés qu'à la campagne. Les jugements portés sur les dépenses de logement n'ont pas connu d'évolution significative depuis 1979.

Moins dépenser pour l'énergie

L'énergie est également un poste qui peut peser lourd dans les budgets. Aussi, ne faut-il pas s'étonner de voir la place prise par les efforts d'économie dans ce domaine ; 77 % des personnes interrogées, proportion stable depuis l'automne 1984, estiment

avoir fait personnellement des économies d'énergie (tableau 32). Agissent dans ce sens plutôt les accédants et propriétaires de leur logement, et les personnes résidant en pavillon. On cherche surtout à réduire les dépenses de chauffage : la solution la plus courante est de chauffer un peu moins (50 % à l'automne 1985 et 53 % à l'automne 1984), bien que l'amélioration de l'isolation du logement (39 %) se soit bien répandue depuis le printemps 1984. Economiser sur l'éclairage ou le fonctionnement de leurs autres appareils électriques est un moyen adopté par la moitié de la population. La réduction des dépenses d'essence pour la voiture ne concerne que 28,5 % des enquêtés ; et encore nos concitoyens songent-ils de moins en moins à ce type d'effort depuis 1984. Il faut dire que les prix de l'essence sont stables voire régressent depuis cette époque. 35 % des Français estiment qu'ils pourraient personnellement réduire davantage leur consommation d'énergie. Une augmentation de 3 points par rapport à l'année 1984 correspondrait-elle à un certain relâchement des efforts dans ce domaine ?

TABLEAU 31

Dépenses de logement

En % des 2 000 personnes interrogées

Les dépenses de logement sont-elles, pour votre budget personnel ou celui de votre foyer ?	1978	1983	Mai 1984	Automne 1984	Mai 1985	Automne 1985
Négligeables...	15,4	15,7	12,9	12,2	12,9	15,2
Pas un gros problème...	47,7	42,9	41,0	43,3	43,3	43,7
Une lourde charge...	27,8	32,7	35,7	34,2	32,6	32,6
Une très lourde charge...	5,4	5,2	6,0	6,9	6,5	5,2
Une charge insupportable...	1,1	1,2	0,9	0,9	1,1	1,1
Ne sait pas...	2,6	2,3	3,5	2,5	3,6	2,2
Ensemble...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

TABLEAU 32

Les efforts des Français pour économiser l'énergie

En % des 2 000 personnes interrogées

L'énergie coûte cher dans un budget et l'on parle d'économiser l'énergie...				
	Printemps 1984	Automne 1984	Printemps 1985	Automne 1985
Vous, personnellement, pensez-vous avoir déjà fait des efforts dans ce sens ? réponse OUI...	68,3	77,0	75,2	76,9
Depuis quelques années, ont personnellement ¹ :				
· diminué leurs dépenses de chauffage en améliorant l'isolation de leur maison...	28,9	39,3	37,0	38,8
· diminué leurs dépenses de chauffage en chauffant un peu moins...	47,2	53,3	51,5	50,3
· diminué leurs dépenses d'essence pour la voiture...	29,8	35,6	32,0	28,5
· économisé sur l'éclairage ou le fonctionnement de leurs autres appareils électriques...	44,2	51,2	44,1	48,8
Sur ces différents points, ont l'impression qu'ils pourraient faire, personnellement, plus d'économie qu'actuellement...	32,2	32,1	—	34,6

1. Les questions n'ont été posées qu'à ceux qui ont fait des efforts d'économie d'énergie ; pour faciliter les comparaisons, les pourcentages ont été calculés sur la population totale.

Les réponses faites sur le contenu de l'expression « maîtrise de l'énergie » sont bien révélatrices du sentiment de la population sur ces problèmes. Pour la moitié des Français, la « maîtrise de l'énergie » c'est avant tout « éviter les gaspillages » : les inactifs, et en particulier les femmes inactives, sont les premiers à donner cette signification. Pour un quart, c'est surtout « s'équiper en matériel permettant de consommer moins » ; cette attitude est significative des actifs et des parisiens. Cette dernière idée progresse depuis l'automne précédent (+ 8 points), au détriment de l'opinion favorable au « développement des énergies nouvelles » (tableau 33).

TABLEAU 33

Comment définir la maîtrise de l'énergie

En % des 2 000 personnes interrogées

Que signifie avant tout, pour vous, la maîtrise de l'énergie... ?		
	1984	1985
Se chauffer peu, circuler peu, se restreindre...	3,7	1,8
Eviter les gaspillages...	52,5	50,2
S'équiper en matériel permettant de consommer moins...	17,9	25,7
Développer des énergies nouvelles...	25,9	22,3
Ensemble...	100,0	100,0

TABLEAU 34

Le pouvoir d'achat passe avant le temps libre

En % des actifs

Quelle est votre préférence entre... ?				
	1982	1983	1984	1985
Une amélioration de votre pouvoir d'achat...	54,8	61,6	63,6	60,9
Un temps libre plus long...	44,4	37,0	36,0	39,1
Les deux ¹ ...	0,5	1,1	0,2	—
Ne sait pas...	0,2	0,4	0,2	—
Ensemble des actifs...	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs...	(1039)	(988)	(1011)	(1077)

1. Cette modalité n'était pas proposée aux enquêtés.

Temps et usage du temps

Ayant à s'exprimer sur leur préférence entre une amélioration de leur pouvoir d'achat et un allongement de leur temps libre, les actifs optent, en majorité, pour le pouvoir d'achat alors que 39 % choisissent le temps libre (tableau 34). Cette dernière opinion, plus répandue chez les membres de professions indépendantes, après avoir connu une certaine vogue en 1982 (44 %) recule notamment en 1984 (36 %).

Allonger le week-end, ou une demi-journée de libre par semaine : on hésite

La réduction et l'aménagement du temps de travail des salariés est un sujet souvent évoqué. Dans le cadre d'une réduction du temps de travail hebdomadaire à 35 heures, les choix des personnes concernées se portent, en 1985, principalement pour des « journées libres afin de prolonger des week-ends ou faire des ponts » (36 %) et « une demi-journée de libre par semaine » (31 %). Toutefois, on hésite entre ces deux solutions puisque, depuis 1982, elles apparaissent chacune leur tour en tête selon les années. La réponse « une heure en moins de travail par jour », mentionnée par 16 % des salariés, perdrait un peu d'intérêt, alors que le souhait d'avoir « des journées libres s'ajou-

TABLEAU 35

Réduction du temps de travail : des week-ends plus longs ou une demi-journée libre par semaine

En % des salariés

Dans le cas d'une réduction du temps de travail à 35 heures par semaine, que souhaiteriez-vous en priorité ?				
	1982	1983	1984	1985
Une heure en moins de travail chaque jour pour mieux vivre votre journée (vie familiale, etc.)...	15,9	17,2	19,7	15,7
Une demi-journée libre par semaine...	34,6	29,2	33,5	31,0
Des journées libres pour prolonger les week-ends ou faire des ponts...	29,4	33,4	28,1	35,9
Des journées libres s'ajoutant aux congés annuels...	12,0	8,9	12,7	11,8
Ne sait pas...	0,4	2,5	1,0	—
Sans objet...	7,7	8,8	5,0	5,6
Ensemble des salariés...	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs...	(798)	(770)	(800)	(796)

tant aux congés annuels » rassemble toujours à peu près autant d'adeptes (entre 10 % et 12 %) (tableau 35). Les hommes et les célibataires opteraient plutôt pour des week-ends ou des congés plus longs tandis que les enquêtés mariés préféreraient un peu plus souvent une réduction quotidienne du temps de travail ou une demi-journée libre par semaine.

Du temps ou de l'argent ? Le quotidien influence les réponses de chacun

Confrontés (fictivement) au choix entre pouvoir d'achat et temps libre, les actifs continuent à privilégier le revenu (61 %) sur les loisirs (39 %). Toutefois, les indépendants conscients de leur longue journée de travail sont plus fréquemment tentés par le temps libre (45 % d'entre eux). Les salariés, en revanche, arbitrent encore plus nettement en faveur du salaire. Or depuis 1983, les salariés semblent moins nombreux à pouvoir « choisir leurs horaires de travail quotidiennement » (horaires variables) : 25 % en 1983, 22 % en 1984, 20,5 % en 1985. Moins nombreux également sont ceux qui ont « connu des réductions d'horaires au cours des 12 derniers mois » (de 25 % en 1983 à 11 % en 1985) ou « un aménagement différent du temps de travail depuis 1 an » (de

20 % en 1983 à 15 % en 1985). A l'inverse, 35 % des salariés se déclarent en 1985 soumis à un pointage ou à une autre forme de contrôle des horaires, pourcentage le plus élevé observé depuis 1979.

Aménagement du temps de travail : le reflet des contraintes familiales

S'agissant d'un aménagement du temps de travail, le choix se porterait soit sur « un assouplissement des horaires tenant compte des contraintes familiales » (29 %), option plus largement partagée en 1985 qu'en 1983 (21 %), soit sur « une plus grande souplesse dans l'organisation du travail sur la semaine ou le mois » (27 %). Cette dernière solution semble de moins en moins souvent souhaitée (- 6 points par rapport à 1983). « Plus de temps partiel » (10 %) correspond aussi à une demande moins fréquente cette année (- 10 points environ par rapport aux années 1983-1984). En revanche, « une plus grande souplesse de l'organisation du travail sur l'année » (19 %) réunirait en 1985 plus de partisans (+ 6 points environ par rapport aux années 1983-1984). Enfin, une minorité, stable depuis 1983 (7 %), opterait pour « un congé de longue durée sans rémunération » (tableau 36). La prise en compte des contraintes

TABLEAU 36

Comment aménager son temps de travail ?

En % des salariés

Dans le cadre d'un aménagement de votre temps de travail, que souhaiteriez-vous en premier lieu ?			
	1983	1984	1985 ¹
Une plus grande possibilité de travail à temps partiel...	18,1	21,5	9,9
Une plus grande souplesse de l'organisation du travail sur la semaine ou le mois...	33,0	29,8	27,4
Une plus grande souplesse de l'organisation du travail sur l'année...	14,1	13,3	19,1
Une possibilité de congé de longue durée sans rémunération...	5,7	7,0	6,6
Un assouplissement des horaires tenant compte des contraintes familiales...	21,0	22,1	29,2
Autre...	8,1	5,1	2,7
Ne sait pas...	—	1,2	5,1
Ensemble des salariés...	100,0	100,0	100,0
Effectifs...	(777)	(801)	(797)

1. En 1985, le libellé était : « que souhaiteriez-vous en priorité ? » (une seule réponse).

familiales, par un assouplissement des horaires, est un désir plus fréquemment partagé par les salariés mariés et les provinciaux de moins de 40 ans. Après 50 ans, la préférence se porte plutôt vers une organisation plus souple sur la semaine ou le mois, voire aussi pour certains sur l'année. Quant au temps partiel, s'il apparaît cette année moins fortement souhaité, il reste un choix féminin.

En ce qui concerne la possibilité d'effectuer des démarches administratives pendant les heures de travail, l'évolution des résultats au cours de ces dernières années ne traduit aucune tendance particulière ; la majorité des salariés peut effectuer ces démarches « sans difficulté » (39 %) ou « par arrangement avec l'employeur » (36,5 %). Cela reste un problème pour 22 % des salariés (comme en 1982) qui se trouvent contraints soit de « prendre une demi-journée de congé » (8 %), soit de « perdre une demi-journée de salaire » (5 %), soit simplement « de ne pouvoir s'absenter » (9 %).

TABLEAU 37

Les conflits entre vie professionnelle et vie privée

En % des actifs

Est-ce que, dans l'organisation de votre semaine, votre vie de travail vient parfois en conflit avec votre vie personnelle ou familiale ?	1978	1979	1983	1984	1985
	Oui...	28,1	35,1	36,9	38,2
Non...	71,9	64,9	63,1	61,8	60,9
Ensemble des actifs...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs...	(1042)	(1034)	(988)	(1012)	(1023)

Plus généralement, chez les personnes exerçant une activité professionnelle, la conciliation entre travail et vie personnelle ne se fait pas toujours

sans poser quelques problèmes. En 1985, 39 % des actifs dénoncent l'existence de conflits entre la vie professionnelle et la vie familiale ou privée. Les indépendants et les patrons en souffrent plus souvent que les salariés. C'est entre 35 et 49 ans que ces tensions sont le plus ressenties ainsi que chez les couples et bien entendu, surtout chez les femmes actives mariées (tableau 37).

Temps libre, loisirs, vie associative

Hors travail commence le temps libre ou temps de loisirs suivant la conception de chacun. La notion de temps de loisirs demeure floue. Pour certains, occupés à diverses tâches, notamment familiales, le temps de loisirs s'associe au temps non travaillé même s'il ne s'agit pas vraiment d'occupation de loisirs. Pour d'autres, la notion est beaucoup plus restrictive et correspond à une occupation du temps personnel par des activités sportives, culturelles,... en dehors d'un ensemble d'obligations.

Quoi qu'il en soit, la vie associative tient toujours une place certaine dans les activités de temps libre. L'évolution du taux d'appartenance à « au moins une association » ne montre pas, ces dernières années, de tendance très marquée. Après un fléchissement entre 1981 et 1982 et une stabilisation en 1983 et 1984, il remonte cette année à 45 %, niveau de 1982. Les adhérents sont plutôt des hommes de moins de 40 ans, bien souvent actifs, et leur nombre augmente régulièrement avec le niveau d'instruction : de 27 % pour les non-diplômés à 69 % pour les diplômés du supérieur. Ce sont toujours les associations sportives qui recueillent le plus de participants (20 %, pourcentage en progression lente mais régulière depuis 1981), suivies des associations culturelles ou de loisirs (12 %). Ce sont les « associations de femmes » qui en comptent le moins (tableau 38).

TABLEAU 38

Les associations sportives sont privilégiées

En % de réponses « oui »

Faites-vous partie ou participez-vous aux activités d'une association (ou d'un groupe)... ?	1978	1981	1984	1985
Sportive...	15,4	16,4	17,5	20,3
Culturelle, de loisirs, d'éducation populaire...	14,1	14,9	11,6	11,7
Confessionnelle...	5,9	4,0	4,7	5,0
Familiale...	3,7	3,5	1,8	2,5
Syndicale...	10,5	9,3	7,5	6,7
De quartier, locale...	5,6	6,1	5,3	6,4
D'étudiants...	2,2	1,6	1,5	1,7
De jeunes...	3,8	2,6	2,4	2,9
De défense de la nature, de gestion de l'environnement...	4,1	3,4	1,6	2,6
De consommateurs et d'usagers (Associations de locataires)...	2,1	2,6	1,6	2,5
De parents d'élèves...	10,0	9,9	7,3	8,4
De bienfaisance, d'entraide...	7,0	7,5	5,5	6,3
De femmes...	1,9	2,2	0,8	1,2
D'un parti politique...	3,0	5,1	1,9	3,9
Professionnelle...	7,2	6,6	6,5	8,0
De retraités ou du 3 ^e âge...	—	—	—	7,9

Le cinéma attire toujours

Le cinéma constituant l'équipement de loisirs le plus répandu, il ne faut pas s'étonner qu'il soit aussi le plus fréquenté. En 1985, 32 % des Français (pourcentage en hausse par rapport aux années précédentes : 26 % en 1981) le citent comme équipement collectif régulièrement fréquenté. Les équipements sportifs, en hausse également, sont ensuite mentionnés par 26,5 % des enquêtés. Parmi les autres équipements culturels, les bibliothèques restent, comme en 1984, privilégiées (20 %) par rapport aux théâtres et aux salles de concert (10 %). Ce sont les maisons des jeunes et de la culture (MJC) qui touchent le moins de monde

(3 % de la population en fréquentent une régulièrement).

Visiter les parcs nationaux ou régionaux est aussi un loisir possible. Les Français, malgré l'intérêt qu'ils manifestent pour la nature en déplorant sa dégradation, n'en sont pas pour autant amenés à en apprécier les charmes dans la pratique. En 1985, comme en 1984, un quart d'entre eux dit avoir personnellement visité un ou plusieurs de ces parcs au cours de l'année. Leurs visiteurs sont un peu plus souvent des hommes, des personnes plutôt diplômées (au moins le baccalauréat), des cadres et des membres des professions libérales. Les habitants des villes et des banlieues sont aussi un peu plus nombreux à en avoir visité.